| **logoécole_serge** | Procès-verbal ***de la 5e réunion ordinaire***  ***du conseil d’établissement 2023-2024***  ***de l’École Brassard/Saint-Patrice*** |
| --- | --- |
| CÉ #2024-05-001  CÉ # 2024-05-002  CÉ # 2024-05-003  CÉ # 2024-05-004  CÉ # 2024-05-005  CÉ # 2024-05-006 | PROVINCE DE QUÉBECCENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS **ÉCOLE PRIMAIRE BRASSARD-SAINT-PATRICE**  Procès-verbal de la 5e réunion ordinaire du conseil d’établissement tenu le 7 mai 2024 au salon du personnel du pavillon Saint-Patrice à 18h30.   |  |  |  | | --- | --- | --- | | **ÉTAIENT PRÉSENTS (12)** |  | | |  |  | | | Karine Martin  Geneviève Legault  Marie-Hélène Maheu  Laura Guillemette  Anaïs Renaud  Marilou B. Cousineau  Sylvie Martel  Catherine Veilleux  Véronica Franco  Valérie Rivard  Jessica Brideau  Sylvain Bergeron | |  | |  | |  | |  | |  | | **ÉTAIENT ABSENTS (2)**  Jean-Pascal Paré  Jean Ferland |  | | |  |  | |  PARTICIPAIENT ÉGALEMENT  |  |  | | --- | --- | | Pier-Samuel Poulin | Directeur | | Anne-Louise Déziel | Directrice adjointe | | Mélanie Laurin-Girouard | Directrice adjointe |  LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR Les points suivants sont ajoutés en séance tenante.   * *4. Adoption des journées pédagogiques au service de garde 24-25* est reporté à la séance du 11 juin. * *12.b Concert à l’église* à ajouter   Et au varia sont ajoutés les points suivants :   * *16.a Utilisation des écrans* * *16.b Potluck*   Il est proposé par Sylvie Martel et appuyé par Catherine Veilleux d’adopter l’ordre du jour tel que modifié séance tenante.   * ADOPTÉ À L’UNAMINITÉ  1. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 MARS 2024**   Il est proposé par Jessica Brideau et appuyé par Geneviève Legault.  QUE : le procès-verbal du 26 mars 2024 soit :   * ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ  1. **SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL ET BONS COUPS**   Les suivis du procès-verbal de la séance du 26 mars seront traités au cours de la séance.   * L’acte d’établissement a été reçu pour 2024-2025 * Les bons coups suivants sont partagés par les membres :   - L’offre de parascolaire est appréciée des enfants et des parents;  - Jessica Brideau a reçu 300$ pour l’achat de patins ajustables afin que les classes aient accès à des patins lors des sorties;  - La soirée cinéma organisée par le groupe 752 (COM-2) a été un vif succès. Les 200 personnes présentes ont permis d’amasser 700$;  - La journée pédagogique sur le thème des olympiades a été très aimée des élèves;  - C’est le retour des billetsbeaux gestes pour le mois de mai;  - En mai, c’est le mois de l’activité physique. Les classes marchent régulièrement afin d’atteindre un objectif de marche de 870 km pour se rendre jusqu’à Percé;  - 21 prix ont été remis aux élèves ayant participé au défi dans le cadre du mois de l’alimentation;  - Des tournois sportifs ont lieu dernièrement : match de hockey et tournoi de basket-ball;  - Quatre solistes de l’harmonie ont gagné un prix.   1. **ÉTABLISSEMENT DES PRINCIPES D’ENCADREMENT DU COÛT DES DOCUMENTS DANS LESQUELS L’ÉLÈVE ÉCRIT, DESSINE ET DÉCOUPE POUR L’ANNÉE SCOLAIRE 24-25**   La direction présente *Les principes d’encadrement du coût des documents dans lesquels l’élève écrit, dessine et découpe pour l’année scolaire 2024-2025.*  Il est proposé par Karine Martin et appuyé par Marie-Hélène Maheu.  QUE : les principes soient établis tels que présentés.   * ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ  1. **RÉSOLUTION CONCERNANT LE CHOIX DES MANUELS SCOLAIRES ET DU MATÉRIEL DIDACTIQUE POUR L’ANNÉE SCOLAIRE 24-25**   Aucune résolution n’est adoptée concernant le choix des manuels scolaires et du matériel didactique. Cela a été reporté à la rencontre de juin, au moment où les membres pourront approuver la procure.   1. **RÉSOLUTION POUR L’APPROBATION POUR LA LISTE DE MATÉRIEL D’USAGE PERSONNEL POUR L’ANNÉE SCOLAIRE 24-25**   La direction présente aux membres les listes de matériel d’usage personnel requis par l’école. Les membres suggèrent de faciliter le travail des parents en sélectionnant des items faciles à trouver dans les commerces de la région. Il est aussi suggéré de mettre une image à côté des items afin de faciliter le repérage.  La directrice adjointe indique qu’à l’accueil du préscolaire, il y a un présentoir démontrant les items demandés afin d’avoir un repère visuel pour les parents.  Il est proposé par Karine Martin et appuyé par Marilou B. Cousineau.  QUE : la liste de matériel d’usage personnel soit adoptée tel que présenté.   * ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ  1. **RÉSOLUTION POUR L’UTILISATION DES LOCAUX DU PAVILLON ST-PATRICE POUR CET ÉTÉ**   Il y a une entente avec la Ville de Magog pour l’utilisation des locaux par la Club été durant l’été. À ce moment, la ville s’occupe de la conciergerie.  Le Cirque des Étoiles désire continuer à occuper les locaux durant l’été afin de donner des cours le soir. La direction spécifie que le Cirque des Étoiles devra s’entendre avec la Ville concernant la conciergerie.  Il est proposé par Geneviève Legault et appuyé par Catherine Veilleux.  QUE : l’utilisation des locaux du pavillon St-Patrice pour cet été soit adoptée tel que présenté.   * ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ  1. **COMPOSITION DU CONSEIL D’ÉTABLISSEMENT 24-25**   Le CÉ devra décider à la prochaine séance si la composition du conseil restera tel quel pour 24-25. La direction spécifie que le nombre de membres est en fonction des contraires imposés par le gouvernement.  La composition proposée est idem à celle des dernières années. Elle va comme suit :   * 6 parents; * 3 enseignants; * 1 professionnel (psychoéducation, psychologie ou orthophonie). Si le poste demeure vacant, il peut être occupé par un enseignant. * 1 soutien (secrétariat, conciergerie, TES, PEH, surveillants d’élèves); * 1 service de garde; * 2 représentants de la communauté.   À la demande de la présidente, Karine, un tour de table est fait afin d’entendre l’expérience des membres.   * Un membre propose que les enseignants présentent ce qu’ils font dans leur classe (projets spéciaux); * En général, les membres trouvent que le CÉ forme un beau groupe qui n’est pas intimidant. Il est apprécié que pouvoir côtoyer des membres de l’école et d’entendre les bons coups et de voir comment fonctionne l’école; * Les documents sont bien présentés et les tableurs de chiffres clairs et bien organisés; * L’AGA est un sujet de discussion important. Il n’y a pas beaucoup de parents présents. Plusieurs incitatifs ont été mis en place au cours des dernières années afin d’attirer les parents, sans succès. Les idées suivantes sont lancées par les membres : les spécialistes pourraient se présenter lors de l’AGA, tenir l’AGA lors de la première journée d’école, faire un dévoilement en même temps, offrir des activités pour les enfants au moment où les parents sont à l’AGA, offrir un brunch. * Plusieurs propositions sont également discutées :   - Un membre demande que le CÉ se fasse mieux connaître auprès des parents afin d’être une voie de parole pour la communauté;  - Il serait possible d’inscrire une adresse courriel ainsi que le lien des PV au bas du Farfadet;  - Au cours des dernières années, le CÉ a déjà sondé les parents sur divers sujets telles les communications.   1. **INFORMATION DE LA DIRECTION**    1. **LANCEMENT DU PROJET ÉDUCATIF (VIDÉO PROMOTIONNEL)**   Les membres visionnent la vidéo.  La direction informe le CÉ que le lancement a été fait à l’AGA des enseignants et qu’il a été présenté par la suite aux élèves de Brassard. Les élèves de St-Patrice le visionneront au cours de la semaine prochaine.  Il y aura une suite l’an prochain afin de pour montrer les projets spécifiques et de faire rayonner l’école. La même équipe de tournage de la Ruche sera choisie.  Les membres indiquent que la vidéo doit être rassembleuse et faire vivre le projet éducatif durant ses quatre années. Il est suggéré de présenter la vidéo à différents moments durant l’année. L’idée a aussi été proposée d’avoir une page Youtube pour mettre les vidéos.   * 1. **PROJET D’EMBELLISSEMENT DE NOS COURS D’ÉCOLE** * Le projet d’embellissement comprend une aire de 250 m2 à dépaver et à végétaliser. * Le projet a été présenté du côté de St-Patrice et les élèves ont voté pour le meilleur projet. * Le sondage aux élèves a permis de voir que 70 élèves veulent s’impliquer. * Un sondage aux parents a aussi été envoyé. * Il y a une prochaine rencontre du comité où les plans seront finalisés. Par la suite, ils seront présentés aux enfants pour approbation. * L’école est toujours en attente de la subvention de 200 000$ venant du Ministère pour les deux écoles. * Les enfants ont participé à la création du projet en dessinant ce qu’ils voulaient comme cour de rêve.   1. **PLAN DE RATTRAPAGE BSP**   La direction présente la lettre qui a été envoyée aux parents en février dernier afin d’informer des moyens mis en place dans notre école en lien avec le plan de rattrapage.  La direction explique qu’une travailleuse sociale a été embauchée récemment. Le professionnel pourra entre autres référer les familles vers les services externes, effectuer des visites à domicile, travailler au niveau de l’organisation familiale, etc.  Le service semble un outil intéressant à garder pour la prochaine année si possible. Le CÉ demande si la travailleuse sociale pourrait écrire un document pour aider à la demande. Il serait intéressant qu’elle puisse continuer son travail auprès des familles au cours de la prochaine année afin de continuer ce qu’elle a amorcé. Peut-être qu’une résolution du CÉ pourrait aider à ce que le service soit reconduit l’an prochain. La direction pourra présenter le bilan au CÉ à la rencontre de juin. Le CÉ se demande s’il y a un cadre de référence dans d’autres CSS.   * 1. **ORGANISATION SCOLAIRE 24-25**   La direction présente l’organisation des classes pour 24-25, soit le nombre de groupes par niveau et le nombre d’élèves par classe. Il spécifie qu’une classe de communication va ouvrir à la Ruche pour les élèves avec des troubles langagiers, ce qui explique la différence entre les classes spécialisées de notre école pour l’an prochain.   * 1. **PLAN DIRECTEUR DE TRANSPORT ACTIF DE LA VILLE DE MAGOG**   La direction présente le schéma des travaux présentés par la Ville de Magog et issu de son *Plan de transport actif.* Les travaux auront pour objectif d’augmenter la sécurité des élèves qui viennent à l’école à la marche ou en vélo, et ce à partir de la rue Collège.  Au niveau des autres incitatifs mis en place pour le transport actif, il y a l’activité *À l’École à pied et à vélo* chapeautée par le CRE Estrie.   * 1. **REDDITION DE COMPTES QUANT AUX SORTIES ÉDUCATIVES DE L’ANNÉE EN COURS**   La direction présente les tableaux à jour concernant les sorties éducatives (volet culturel, saines habitudes de vie et sorties de fin d’année).   1. **INFORMATIONS DES ENSEIGNANTS (S’IL Y A LIEU)**   Aucune information présentée par les enseignants.   1. **INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN (S’IL Y A LIEU)**   Aucune information présentée par le personnel de soutien.   1. **INFORMATION DE L’O.P.P. (S’IL Y A LIEU)**    1. **Suivis des activités en cours**   - Le brunch des finissants aura lieu encore cette année.  - La paroisse a invité l’harmonie à venir jouer sur le parvis de l’église dimanche le 9 juin prochain.   * 1. **Concert symphonique**   L’enseignant en musique demande une résolution du CÉ afin de pouvoir passer le chapeau au spectacle symphonique de fin d’année. Il aimerait utiliser cet argent pour acheter des instruments et des meubles. Le spectacle aura lieu dans l’église et sera présenté à tous les élèves en même temps en après-midi et aux parents en soirée.  Il est proposé par Sylvain Bergeron et appuyé par Marie-Hélène Maheu.  QUE : des dons volontaires soient demandés aux spectateurs lors du concert symphonique de fin d’année.   * ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ  1. **INFORMATION SUR LE COMITÉ DE PARENTS (S’IL Y A LIEU)**   Aucune information.   1. **CORRESPONDANCE**   Aucune correspondance.   1. **QUESTIONS DU PUBLIC**   Aucune question.   1. **VARIA**    1. **L’utilisation des écrans à l’école**   Les membres s’interrogent sur les mesures mises en place à l’école afin de contrôler, voire à limiter, le temps d’écran des élèves.  La direction présente le document *L’utilisation des écrans en contexte scolaire et la santé des jeunes de moins de 25 ans*.  La direction indique qu’il n’y a pas de politique interne sauf au niveau de l’interdiction des téléphones cellulaires. Certains aspects de leur utilisation se situent plus au niveau du ministère qui les intègre dans le PFEQ.  Les questions demandées par les membres concernent entre autres l’usage pédagogique qui est fait des écrans vs l’usage récréatif ou ludique.  Il semble qu’il faudrait recueillir des données sur leur utilisation pour avoir un portrait avant d’émettre un diagnostic.  Une discussion a déjà eu lieu sur le sujet au Comité éthique.  Un membre propose de demander les orientations CSS.  Le point sera remis à l’ordre du jour en juin.   * 1. **Potluck**   À la dernière séance du CÉ, il y a aura un potluck. Chacun doit apporter quelque chose à manger et à partager. Un document à remplir sera mis à la disponibilité des membres afin que chacun indique ce qu’il va apporter.   1. **LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**   L’ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20h43.  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  (signature) (signature)  Le président d’assemblée Le directeur |